



LE FIRCA ET LES FILIERES

ELEVAGE, PECHE ET AQUACULTURE EN 2007

Introduction

Avec la création du FIRCA le 11 décembre 2002 et sa constitution juridique effective le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro, les filières agricoles en général et les Filières Elevage, Pêche et Aquaculture en particulier, disposent désormais d'un instrument professionnel pour le financement de leurs programmes, de recherche appliquée, de conseil agricole, de formation aux métiers de l'élevage et de la pêche et de renforcement des capacités de leurs OPA.

Au cours de l'année 2004, le FIRCA a organisé 15 ateliers de planification des activités dans 14 filières dont les Filières Elevage, Pêche et Aquaculture. A l'issue de ces ateliers, 171 projets ont été identifiés et validés comme portefeuille d'actions du FIRCA pour les deux prochaines années, pour un montant total de 55,5 milliards de francs. Ces projets se répartissent dans les cinq domaines d'intervention du FIRCA comme suit :

- Recherche : 62 projets, soit 63,3 %
- Conseil Agricole : 24 projets, soit 14 %
- Formation : 17 projets, soit 9,9 %
- Renforcement des OPA : 24 projets, soit 14 %
- Etudes et appuis institutionnels : 44 projets, soit 24,7 %

Avec 55 projets identifiés et validés, les Filières Elevage, Pêche et Aquaculture représentent 32,16% de l'ensemble des projets à exécuter par le FIRCA au cours de la période 2005-2007. Le coût de ces projets, évalué à 11 078 983 845 FCFA, représente 19,96% du coût total de financement des projets du FIRCA.

I- REPARTITION DES PROJETS DES FILIERES ELEVAGE, PECHE ET AQUACULTURE

Les 55 projets retenus pour les Filières Elevage, Pêche et Aquaculture se répartissent de la façon suivante :

- 19 projets de recherche
- 12 projets de conseil agricole
- 8 projets de formation
- 4 projets de renforcement des capacités des OPA
- 12 études

II BILAN DES ACTIVITES REALISEES EN 2007

Au titre de l'année 2007, 5 projets ont été financés par le FIRCA pour les différentes filières :

2.1 Filière Porcine : il y a eu la réalisation :

- de l'étude de faisabilité pour la création d'un centre de gestion pour l'APPORCI (le rapport est disponible)
- du recensement national des éleveurs modernes de porcs de Côte d'Ivoire (le rapport est disponible). Les cartes d'éleveurs de porcs sont en cours de production par l'ANADER.

2.2 Filière Avicole

Il y a eu la réalisation de l'étude de faisabilité de la redynamisation du centre de gestion de l'UACI (le rapport est disponible).

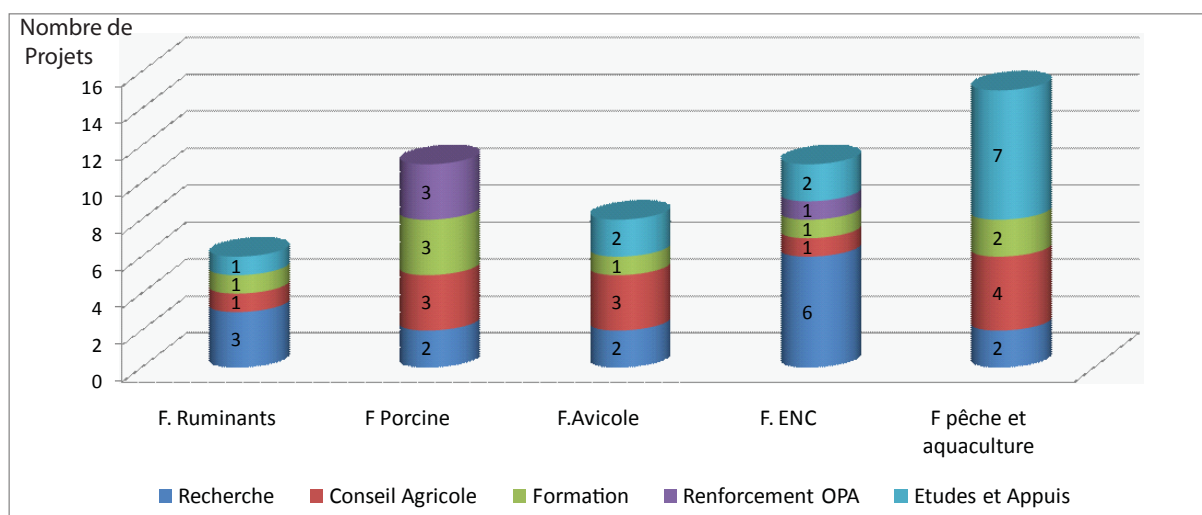


Figure 1 : Répartition des projets par domaine d'intervention et par Filière

2.3 Filière des Elevages Non Conventionnels

Un contrat a été signé avec l'ANADER pour le recensement national des producteurs et des groupements professionnels des élevages non conventionnels de Côte d'Ivoire.

La réalisation de ce recensement aura lieu en 2008.

2.4 Filière des Ruminants

Le lancement des appels d'offres aux consultants à soumissionner pour la mise en œuvre du projet d'appui à la formation des éleveurs laitiers périurbains a été fait.



2.5 Filière Pêche et Aquaculture

Une étude sur l'élaboration et la diffusion d'un recueil de textes réglementaires sur la pêche et l'aquaculture a été réalisée (le rapport est disponible).



III- MOBILISATION DES RESSOURCES EN 2007

Concernant la mobilisation des cotisations professionnelles par le FIRCA, seule la filière porcine a commencé à cotiser.

Au niveau de la filière des ruminants les concertations pour la fixation du taux limite de cotisation 2006-2010 ont abouti à la signature du décret n°2006-113 du 07 juin 2006 portant institution d'une cotisation professionnelle sur les bovins, ovins et caprins sur pied destinés à la vente au profit du FIRCA. Mais la mise en œuvre de ce décret se heurte pour le moment à des difficultés au niveau des marchands de bétail.

Quant aux autres filières, les concertations n'ont pas encore abouti.

IV- PERSPECTIVES

Le financement des programmes des filières Elevage, Pêche et Aquaculture reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre ces objectifs fixés. Et compte tenu des potentialités existantes au sein des filières Elevage, Pêche et Aquaculture, il conviendrait d'encourager ces filières à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela un accent particulier sera mis sur les concertations avec les filières :

- avicole, pêche et aquaculture afin de conclure des accords pour les cotisations professionnelles ;
- ruminants pour la mise en application du décret n°2006-113 du 07 juin 2006.
- porcine pour la revue à la hausse du taux de cotisation et l'élargissement de l'assiette des cotisations aux éleveurs n'abattant pas leurs animaux à l'abattoir de la SIVAC

ANNEXE 1 : EFFECTIFS DES ANIMAUX EN COTE D'IVOIRE

unité : nombre de têtes x 1000

Espèce Année	Bovine	Ovine	Caprine	Porc Traditionnel	Porc Moderne	Volaille Moderne Chair	Volaille Moderne Ponte	Volaille Traditionnelle
1980	686	894	702	247	41	3 500	610	13 600
1981	755	916	719	253	44	4 130	930	13 900
1982	796	938	136	259	41	3 960	1 120	14 200
1983	807	961	754	265	39	4 410	1 080	14 600
1984	893	985	773	272	42	5 610	1 090	15 000
1985	954	1 013	795	279	40	5 530	1 150	15 400
1986	899	1 038	815	286	44	6 200	1 110	15 800
1987	935	1 064	835	293	48	6 310	1 150	16 200
1988	993	1 090	856	300	48	6 190	1 300	16 600
1989	1 049	1 115	875	307	44	5 460	1 280	17 000
1990	1 108	1 134	888	314	46	5 800	920	17 400
1991	1 145	1 161	908	324	48	6 200	1 140	17 800
1992	1 180	1 190	931	332	50	6 120	950	18 800
1993	1 205	1 220	954	340	52	6 060	1 190	18 600
1994	1 231	1 251	978	349	54	5 970	1 100	19 130
1995	1 258	1 282	1 002	358	56	6 120	1 130	19 600
1996	1 286	1 314	1 027	237	27	8 100	2 750	19 600
1997	1 316	1 347	1 053	243	28	8 400	2 600	20 090
1998	1 346	1 381	1 079	249	29	8 050	2 200	20 590
1999	1 377	1 416	1 106	255	72	7 320	2 390	21 100
2000	1 409	1 451	1 134	261	75	5 630	2 130	21 630
2001	1 442	1 487	1 162	268	78	6 880	2 010	22 170
2002	1 456	1 494	1 168	271	79	5 850	2 120	22 280
2003	1 352	1 217	957	249	73	5 600	2 190	21 830
2004	1 348	1 174	952	236	72	4 750	1 910	20 500
2005	1 346	1 171	950	229	70	6 400	2 290	18 600
2006	1 337	1 162	945	223	69	5 870	1 540	16 740

Source : MIPARH/DPE

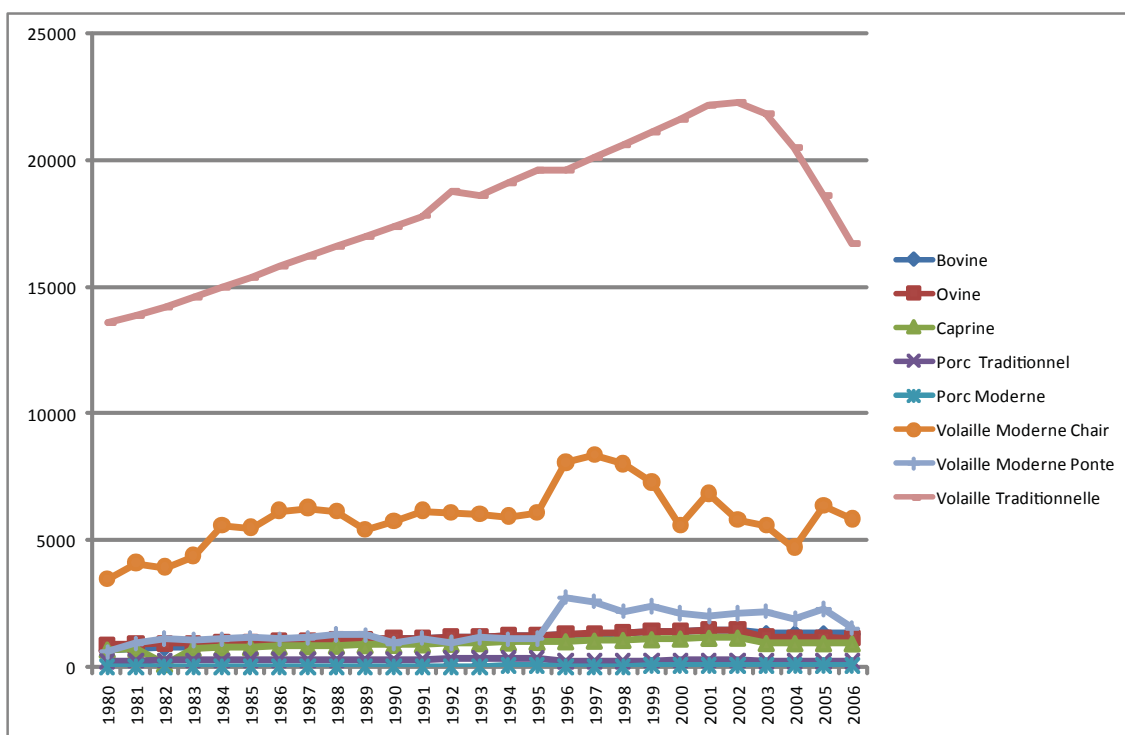


Figure 2 : Evolution du Cheptel ivoirien des principales espèces animales

ANNEXE 2 : PRODUCTION HALIEUTIQUE IVOIRIENNE (TONNES)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Pêche industrielle	34 681	30 362	16 885	18 345	19 379	17 013
Pêches artisanales	45 642	45 642	53 211	50 559	35 019	25 653
Aquaculture	1 200	1 200	866	866	866	866
Total	81 523	77 204	70 962	69 770	55 264	43 532

Source : Annuaire statistiques DPH



Contacts du FIRCA

TEL: (225) 22 52 81 81 - FAX : (225) 22 52 81 87
Email : firca@firca.ci - SITE Web : www.firca.ci
01 BP 3726 Abidjan 01- Cocody - 2 plateaux - 7^{ème} Tranche

Chargé de Programme Elevage et Pêche
Dr TACLE Mamadou
(225) 22 52 81 86
taclem@firca.ci